

**Vie Scolaire – Service Hébergement**

13 Rue du Vieux Collège – B.P. 61830

21018 DIJON CEDEX

**Tél** : 03.80.68.48.16

**Adresse mail** : [hebergement@groupearcades.fr](mailto:hebergement@groupearcades.fr)

**Bienvenue à l'internat du Lycée Privé Les Arcades !**





## Les deux grands axes de notre projet éducatif

Notre engagement est d'offrir un cadre de vie et un encadrement qui répondent à la demande des parents ainsi qu'aux objectifs éducatifs et pédagogiques de l'établissement.

Conscients que la décision des familles de nous confier leur enfant n'est jamais prise à la hâte, nous avons élaboré un projet centré autour de la personne que nous accueillons dans notre structure.

### Réussir sa scolarité

---

En pratique, cette personne est encadrée par des adultes qui connaissent sa qualité d'interne. Sans en faire un élève privilégié ou sous surveillance, il est néanmoins plus facile d'observer sa façon de travailler. Ainsi, une collaboration étroite entre l'équipe pédagogique, les parents et le Service Hébergement conduit à décider, en fonction de ses résultats scolaires, d'une éventuelle aide adaptée à ses besoins.

En effet, un partenariat avec **l'Ecole Supérieure de Commerce (BSB) et Sciences Po Dijon** nous permet de mettre en place, dès la fin septembre, des cours de soutien individualisés (d'1h30 au minimum par semaine) pour les élèves en difficulté, ou demandeurs.

En outre, les parents peuvent, à tout moment, contacter la responsable du Service Hébergement pour rendre obligatoire ce soutien au bénéfice de leur enfant s'ils estiment que ses résultats scolaires sont à améliorer rapidement.

**Le travail personnel** : Tous les soirs, après le repas, une étude surveillée est obligatoire (dans les chambres d'internat). Le personnel d'éducation est présent afin de veiller à ce qu'elle se déroule dans le calme puisque chaque élève doit adopter un comportement irréprochable et démontrer un travail scolaire sérieux et assidu.

Dans le cas contraire, **l'organisation d'une étude collective, dans une salle de classe**, peut être décidée conjointement par la responsable du Service Hébergement et les surveillants.

Enfin, précisons que les internes ont également la possibilité entre 20h00 et 21h15 d'accéder librement à une salle informatique, équipée d'un nombre important d'ordinateurs et d'une imprimante. Il leur suffit, avant 17h45, de signaler leur présence au surveillant.

### Apprendre à vivre en collectivité

---

La vie en collectivité est le support déterminant de la reconnaissance, de la compréhension et du respect de l'autre.

Par conséquent, l'adolescent, qui découvre sa propre personnalité, doit savoir l'adapter à une vie de groupe.

Or, nous l'accompagnons dans cette démarche, à travers, d'une part, l'organisation matérielle de nos internats et, d'autre part, un programme d'animations diversifiées.

- **Les animations**

Durant toute l'année, nous proposons aux élèves, le mardi soir, de vivre leur vie de jeunes en oubliant quelque peu le milieu scolaire dans lequel ils évoluent. Jugez ce qui suit !

**Propositions de sorties gratuites, facultatives et encadrées :**

---

- Culturelles : Opéra, Cinéma, Théâtre, Découverte de l'art contemporain, Concert de musique actuelle...
- Sportives : Matches (notamment de basketball, handball ou football, en fonction du calendrier officiel des clubs et des places disponibles), Patinoire ...
- Ludiques : Promenades dans Dijon (en particulier au moment des illuminations de Noël), Pique-nique au lac Kir ou au Parc de la Colombière (quand le temps le permet), Bowling, Laser Game, Escape Game, Karting...

**De soirées à thème, au sein du lycée** (elles aussi, gratuites et facultatives) : Noël, Epiphanie, Chandeleur, Carnaval (avec déguisement), Maquillage et Coiffure (sous forme de cours et conseils dispensés par des apprenties esthéticiennes formées dans une école partenaire), Karaoké, Spectacle de fin d'année organisé par les élèves eux-mêmes : l'internat a un incroyable talent ! ...

**Ou de conférences** (obligatoires pour tous les lycéens, quelle que soit leur classe) animées par un psychologue, sur le harcèlement scolaire, les addictions et conduites à risques chez les adolescents, ... (en salle 50).

- **Se sentir chez soi**

Dans des chambres individuelles, doubles ou triples, avec lavabo et douche pour certaines.

**L'autonomie est laissée aux jeunes d'aménager et de décorer leurs chambres comme ils le désirent.**

Cependant, il leur est demandé de ne pas détériorer le mobilier, les murs ou les dalles de plafond. En effet, toute dégradation, volontaire, constatée sera facturée. De même, nous conservons un droit de regard sur ce qui est affiché et nous nous permettons d'ordonner aux élèves d'enlever tout ce qui s'avère de mauvais goût. Enfin, le jeudi soir, l'étude est, en partie, remplacée par **une heure de rangement<sup>1</sup> et d'entretien obligatoires de la chambre** avec mise à

---

<sup>1</sup> Nous rappelons que les livres, classeurs et cahiers ne doivent pas traîner par terre et que les vêtements sont à plier avant d'être rangés dans l'armoire ou la valise, pour le week-end ! Ceux-ci peuvent d'ailleurs être entretenus à l'internat puisqu'une buanderie, comportant un lave-linge et un sèche-linge, est en accès libre, du lundi au jeudi, de 18h00 à 21h00. Toutefois, précisons que les lessives et adoucissants restent à la charge des familles.

disposition du matériel nécessaire (produits ménagers, éponge, aspirateur, balai...). Et après évaluation de son état, nous nous réservons également le droit de sanctionner l'occupant(e) si les règles d'hygiène les plus élémentaires ne sont pas respectées. Il (elle) devra alors recommencer son opération de nettoyage en s'appliquant !

